



# BAREME D'HONORAIRES\* AU 1<sup>er</sup> JUIN 2022

HONORAIRES TTC\*

TVA au taux de 20%

## Honoraires de transaction

Montant de la transaction	Locaux à usage d'habitation ou professionnels	Cession de bail ou commerce	Locaux à usage commercial ou industriel
Jusqu'à 100 000€	Maximum 5% avec un minimum de 5 000€	Maximum 8% avec un minimum de 3 000€	Maximum 8% avec un minimum de 3 000€
Au-dessus de 100 000€	Maximum 5% ttc Minimum 3.5% ttc	Maximum 8% Minimum 5%	Maximum 8% Minimum 5%

Rédaction compromis : 2 000€

## Honoraires de location

Location	Modalité	A la charge de
HONORAIRES DE REDACTION D'ACTES (visites, dossier, rédaction de bail)	8€/m <sup>2</sup>	Les honoraires et frais de location des locaux soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés de moitié entre le propriétaire et le locataire
HONORAIRES DE LOCATION (Établissement état des lieux)	3€/m <sup>2</sup>	

Avenant de bail : 75€

**Locaux professionnels et commerciaux :** 1 mois de loyer annuel à la charge du propriétaire  
1 mois de loyer annuel à la charge du locataire

**Pour un parking ou garage : location :** 150€ par moitié ou répartition bailleur/locataire selon mandat

**Hors recherche de locataire :** Rédaction de bail : 150€  
Etat des lieux (sortie ou entrée) : 3€/m<sup>2</sup>

## Honoraires gestion

Gestion	Modalités	A la charge de
	Maximum 8.40% ttc selon type de bail et de bien immobilier	Bailleur